

COMMISSION SPORTIVE Carambole Jeunesse.

1 septembre 2017

Cahier des charges des Challenges de la Jeunesse LBIF

Préambule

La LBIF organise chaque saison, un Challenge de la Jeunesse par discipline disposant des supports techniques fédéraux permettant le passage des DFA (Billard de Bronze, d'Argent et d'Or). La réalité de l'organisation d'un Challenge de la jeunesse dépend de l'organisation par, au minimum deux Comités Départementaux du passage de DFA2 (Billard d'Argent) dans la discipline concernée.

La LBIF met en ligne sur son site une inscription avec une date limite de quinze jours avant la date du challenge.

La LBIF met en jeu une grande coupe (ou trophée) conservée un an par le club du vainqueur et remise en jeu chaque saison. Si un joueur remporte le challenge trois années de suite, la Coupe restera la propriété de son club et la LBIF remettra une autre coupe en jeu. La LBIF fournit des diplômes du Billard d'Or aux candidats reçus.

I. Rôles

La Commission Sportive Jeunes et Féminines de la LBIF attribue le Challenge à un Club organisateur qui prête ses locaux et son matériel, se charge de l'organisation, participe et fournit un Directeur de jeu dont le rôle est défini à l'article 6.1.06 du Code Sportif National. Le Challenge reste à tout moment sous l'autorité de la Commission Sportive Jeunes de la LBIF.

La Commission Sportive Jeunes de la LBIF envoie au Club organisateur la liste des jeunes inscrits, le logiciel de saisie des résultats ainsi que la feuille de présence. Elle peut jusqu'au dernier moment modifier cette liste en fonction des nécessités.

Le Comité Directeur de la LBIF dote le Challenge d'un Délégué officiel chargé notamment de veiller à la bonne application du cahier des charges.

Le DTR (Directeur Technique Régional) est chargé de superviser la mise en place des figures imposées et, en général, tout l'aspect technique du Challenge.

Le Challenge débute par un rappel par le Directeur de jeu du déroulement de la compétition. Le Challenge se termine par une cérémonie qui voit l'annonce des résultats techniques et la proclamation du vainqueur du Challenge. Le Délégué officiel remet la grande Coupe qui restera au club du vainqueur et la coupe personnelle offerte par la Ligue de Billard d'Île de France au vainqueur. Le DTR participe, avec les représentants du club à la remise des récompenses.

II. Arbitrage

Le Challenge de la Jeunesse nécessite, sur chaque table utilisée, la présence d'un arbitre et d'un marqueur. Le club organisateur peut les fournir, ou utiliser les CFA encadrant les jeunes participants. Il est demandé expressément aux clubs inscrivant des jeunes de les faire accompagner et de préciser au club organisateur le nombre et la disponibilité à arbitrer ou à marquer de ces accompagnateurs.

La liste complète des arbitres et marqueurs doit être arrêtée au minimum une semaine avant le jour du Challenge.

Le schéma des figures dont ils seront responsables doit être mis à disposition des arbitres.

III. Obligations du Club organisateur

Le Club organisateur doit fournir : Le Directeur de Jeu, un ordinateur permettant la saisie des résultats sur un fichier Excel, des schémas des figures affichées pour les jeunes près de chaque table, des bouteilles d'eau et des gobelets pour les participants.

Il réalise le tracé des figures sur les tables et peut, pour ce faire, solliciter l'aide du DTR. Le club organisateur s'engage à se procurer des récompenses pour tous les jeunes participants auprès de son billardier, de sa municipalité ou par tout moyen à sa convenance.

Il organise la restauration de la mi-journée dont il obtiendra remboursement auprès du Trésorier Général LBIF sur fourniture de justificatifs et dans la limite de l'enveloppe prévue au budget prévisionnel de la LBIF. Il est indispensable d'organiser une restauration de type buffet froid sur place pour éviter les déplacements extérieurs (sécurité) et une perte de temps impossible à compenser.

IV. Principes d'organisation

Le Challenge de la jeunesse est ouvert aux jeunes de la LBIF titulaires d'un DFA2 « Billard d'Argent » ou 3« Billard d'Or », âgés de moins de 18 ans, classés à moins de 1,60 à la Partie Libre (pour le Carambole) ; et classés au maximum N2 et/ou non qualifiés au championnat de France quelle que soit la catégorie (pour le Blackball) au 1^{er} septembre de la saison. Au Carambole, il comprend deux parties distinctes : Le passage du DFA3 (Billard d'Or) pour ceux qui ne sont titulaires que du billard d'argent ; et le classement général attribuant la victoire du Challenge en ajoutant aux points du DFA3 les points de la série réalisée après la réussite de la figure.

L'organisation nécessite de cinq à sept tables de 2,80m.

<u>Au Blackball</u>, Outre le passage du Billard d'Or, il est organisé sur une ou deux tables une casse suivie de la rentrée de toutes les billes possibles jusqu'au « manqué » (14/1) et un maximum de billes rentrées en 1 minute après la casse (speed pool). Chaque bille empochée valant 1 point s'ajoutant aux points du DFA pour permettre un classement du Challenge de la Jeunesse.

A l'Américain, organisation à définir.

<u>Généralités</u>: En fin de journée, il est organisé pour ceux qui ont réalisé au DFA3 entre 70 points et les 80 points nécessaires à l'obtention du diplôme, une séance de rattrapage sur quelques figures du programme déterminées par le DTR ou le responsable formation BàP.

En dehors de ces dispositions, le Code Sportif National s'applique intégralement.

Toute dérogation à ce cahier des charges doit obtenir préalablement l'accord de la Commission Sportive Jeunes et Féminines de la LBIF ou du Délégué officiel pour les changements de dernière minute.

Nota: L'organisation de ces compétitions impliquant la responsabilité de la LBIF, il est rappelé au Club organisateur l'obligation absolue de faire respecter le décret de loi n°2006-1386 entré en vigueur le 01 février 2007 et portant sur l'interdiction de fumer dans tous les locaux du Club.

La consommation d'alcool et l'utilisation de la cigarette électronique sont interdites aux joueurs, arbitres et responsables durant la durée de la compétition.

Ces dispositions sont faites pour encadrer au minimum. Toute manifestation supplémentaire de convivialité ou de communication sera la bienvenue.